

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/1757  
2 septembre 1950  
FRANCAIS  
ORIGINAL : RUSSE

Projet de résolution présenté par le représentant de  
l'Union des Républiques socialistes soviétiques le 2 septembre 1950

PLAINTÉ POUR INVASION ARMÉE DE L'ÎLE DE TAIWAN (FORMOSE)

Le Conseil de sécurité,

Considérant l'appel du Gouvernement central du peuple de la République populaire de Chine au sujet de l'acte d'agression commis par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, acte qui a pris la forme de l'invasion, par les forces armées des Etats-Unis d'Amérique, de l'île de Taïwan - reconnue partie inaliénable du territoire de la Chine par l'Accord du Caire conclu le 1er décembre 1943 entre les trois Puissances - Etats-Unis d'Amérique, Grande-Bretagne et Chine - et de l'ingérence du Gouvernement des Etats-Unis dans les affaires intérieures de la Chine qui en est résultée,

Considérant en outre la déclaration de M. Austin, représentant des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies, concernant l'appel que le Gouvernement central du peuple de la République populaire de Chine a adressé au Conseil de sécurité au sujet de la question de Taïwan,

Condamne ces actes du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique comme un acte d'agression et une intervention dans les affaires intérieures de la Chine,

Et, pour mettre fin à ces actes illégaux qui portent atteinte à la souveraineté nationale de la République de Chine,

Décide d'inviter le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique à retirer immédiatement de l'île de Taïwan et des autres territoires appartenant à la Chine toutes ses forces aériennes, navales et terrestres.

